

Avis de constitution : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 Juin 2017, il a été constitué une société. Forme : société civile immobilière (SCI). **Dénomination sociale :** PICADELI. **Objet social :** L'acquisition, la propriété, l'administration et la gestion d'immobiliers bâtis et non bâtis de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. **Siège social :** 5, Vieille Route 74490 Saint Jeoire en Faucigny. **Durée :** 60 ans. **Capital social :** 300 euros divisé en 300 parts sociales de 1 euro. **Gérance :** AULNETTE Adélaïde demeurant au 5, Vieille Route 74490 Saint Jeoire en Faucigny. **Co-gérante :** LELEVRE Malika demeurant au 5, Vieille Route 74490 Saint Jeoire en Faucigny. **Co-gérant :** DARDENNE Charles-Auguste demeurant au 113, Route de Pouilly 74430 Saint Jeoire en Faucigny. **Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. **Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Immatriculation :** RCS de Annecy. **Pour avis, Le gérant.**

JFC IMMO SCI au capital de 10.000 Euros. RCS THONON 525 218 210. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2017 les associés ont décidé de transférer le siège social : Ancienne adresse : 464D, rue du Crêt Baron- Lotissement Grésy- 74200 Allinges- Nouvelle adresse : 168 Chemin de Baravéou - 83740 LA CADIERE D'AZUR. Les statuts sont modifiés en conséquence. **Modification au RCS de Thonon-les-Bains et de Toulon.**

POPCORN VINTAGE SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 2 004 Euros
Siège social : 76 place du Gros Tilleul - 74340 SAMOENS
RCS ANNECY 479 062 143

Aux termes d'une délibération en date du 02/05/2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr. Shane CUNNINGHAM de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/05/2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.



SELARL BERSOT AVOCATS
Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS
3 Av des Buchillons - 74100 ANNEMASSE
Tél. : 04.50.83.49.30 - Fax : 04.50.83.95.43
ceclieberot@bersotavocats.fr

CAGIR DECORATION
S.A.S.U. au capital de 33.000 euros
Siège social : 14 avenue du Giffre - 74100 ANNEMASSE
829 617 711 RCS THONON-LES-BAINS

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes de décisions en date du 26 juin 2017, l'actionnaire unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 32.000 euros par voie d'apport en nature de l'entreprise individuelle de Monsieur SUILEYMAN CA-GIR : **Ancienne mention :** Capital social : 1.000 euros; **Nouvelle mention :** Capital social : 33.000 euros; et de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts. La Présidence.

ROLUX & CHAMPLAUD
139, rue Vendôme
69006 LYON
9A, avenue du Général de Gaulle
74200 THONON LES BAINS

AVIS DE CONSTITUTION : Aux termes d'un ASSP en date à THONON du 26/06/2017, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** LA COCOTTE - **Siège social :** 28, chemin du Clos de Champagne 74200 THONON LES BAINS. **Objet social :** Gestion de participations ; bar. **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date son immatriculation au RCS de THONON. **Capital social :** 75 000 €. **Gérance :** Bastien VIART demeurant à THONON LES BAINS (74200), 28 chemin du Clos de Champagne. **Pour avis, La Gérance.**

GATTA DESIGN, EURL au capital de 1000 euros, 277 Boulevard Louis Roux Villa l'Orangerie 06700 Saint Laurent Du Var. RCS Antibes 507600294. **Gérance :** Madame Gatta Anna demeurant 445 Rue de Bellevue, Résidence Le Grand Balcon 74310 Les Houches. Suite A.G.E. du 27-06-2017 et à compter du 01-07-2017. **Transfert du siège social :** 445 Rue de Bellevue, Résidence Le Grand Balcon, 74310 Les Houches. **Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Annecy.**

VENTES AUX ENCHERES - COMMISSAIRES PRISEURS
A L B E R T H O L T Z
Commissaire-Priseur Judiciaire & Habilité
Tél: 04.50.26.27.36 - Agrément 2002 - 324

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES
Photographies sur www.interencheres.com/74002

LUNDI 3 JUILLET A 10 HEURES 30 - Après Liq. Judi. ZAC, 124 route des Grands Champs Sud à 74580 VIVY - MATERIEL DE PRESSING de 2012 : Machine de nettoyage à sec écologique Renczci 15 Kg Machine à laver Primus FX 135, Séche-linge Primus T 16, Table de repassage Fimas, Emballeuse verticale Art Macc, Cabine de déchargement Fimas ... **Expo :** 1/2 H avant la vente.

LUNDI 3 JUILLET A 14 H 30 - Après Liq. Judi. MARRERIE AMI, ZAC Fillette, 109 route des Grands Bois à 74370 VILLAZ : Stock Tranches de grantit et marbre, Polissoir, Débituse, Perceuse fraiseuse à marbre, Chariot élévateur Caterpillar 4 t ... **Expo :** 1/2 H avant la vente.

RAPPEL - MERCREDI 5 JUILLET A 11 HEURES - Après Liq. Judi. " Alpes Attitude " 3230 route de la Barlette, Les Carroz d'Arches à 74300 ARACHES LA FRAISSE. - 1) FONDS DE COMMERCE Mise à prix 70 000 € avec possibilité de baisse de 1/4 et de moitié - 2) STOCK NEUF VENDU EN UN SEUL LOT DE VETEMENTS DE SPORTS D'HIVER ET DE CHAUSURES ... **Valeur comptable achat env. 70 000 € ht. Enlèvement urgent. Expo :** 1/2 H avant la vente.

MERCREDI 5 JUILLET A 15 HEURES - Après Liq. Judi. SAS Galliger Lepape, 130 rue de Flay à 74300 CLUSES. - Lot de 27 passagères extensibles de 1 à 6,5 m SATECO an 2009 - 38 bandes de coffrage COSMOS - 2 1/2 Containeurs de chantier. Expo : 1/2 H avant la vente.

LUNDI 24 JUILLET A 14 HEURES 30 - Ap. Liq. Judi. " Le Vestiaire de Paulina " 8 Square Aristide Briand à 74200 THONON LES BAINS. - Fonds de Commerce prêt à porter féminin... Mise à prix 28 000 € avec possibilité de baisse de 1/4 et 1/2. Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : 1/2 H avant la vente ou sur RDV.

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES
Photographies sur www.interencheres.com/74002

Après Liquidation Judiciaire de la SASP Evian Thonon Gallierd (ETG) FOOTBALL CLUB, étendue à l'association Evian Thonon Gallierd (ETG) FOOTBALL CLUB.

VACATION ET D'APRES PHOTOGRAPHIES DEPUIS LE PALAIS DES SPORTS, 1 rue du Baron Pierre de Condrelin 74000 ANNECY - TRIBUNE GALVAISEE 2000 PLACES GL EVENTS - TENTE EVENEMENTIELLE CHAITEAU CTS DOUBLE ETAGE 2 X 400 M² GL EVENTS avec clim - 6 tribunes 38 & 46 sièges - Bâches de terrain de foot - Panneaux leds - Sonorisation pour stade - 14 chaises en bardage bois (buvette et billetterie...)- 26 TV - 2 jets de touche - 5 unités de climatisation réversible TOSHIBA - Echauffage MADA 15m² - Barrières de sécurité - Vestiaires joueurs - Imprimante de réception (env. 100 tables et 690 sièges) - Mobilier de bureau - Compresseurs de billets et pièces - 5 imprimantes billetterie - Ordinateurs portables... EXPOSITIONS PUBLIQUES. Vendredi 7 juillet de 14 à 17 heures et lundi 10 juillet de 10 à 12 heures ou sur RDV.

VACATION N° 2 - MERCREDI 12 JUILLET A 14 HEURES : VENUE SUR DESIGNATION ET D'APRES PHOTOGRAPHIES DEPUIS LE CENTRE DE FORMATION DE BLONAV. CHEMIN DES CHAPELLES, DOMAINE DE BLONAV A 74500 PUBLIER : MOBILIER DE COLLECTIVE pour env. 50 personnes (HEBERGEMENT/FORMATION / RESTAURATION) - MATERIEL DE CUISINE - MATERIEL DE LAVIERE - MATERIEL SALLE SPORT ET DE REMISE EN FORME (Appareils musculation, Matrix, Sauna, Bain froid Cryobain, Tables massages élect...), VESTIAIRES joueurs et espace détente - Cages mobiles football - Etagères - Matériel d'entretien espaces verts dont Tracteur tondeuse Husqvarna Rider & Voiturette KAWASAKI K1, mille 610 - NISSAN Primastar DCI 115 bv auto. 9 places 2014 - STOCK VETEMENTS ET ACCESSOIRES... Actifs incorporels protégés dont Marques ETG - A LA SUITE : Mobilier et matériel garnissant : 1) le club house du stade Gaël Bazin - Saint Disdille à THONON - 2) Complexe sportif Salvatore Mazzola à GAILLARD - 3) Siège social, la petite Arche à PUBLIER - EXPOSITIONS PUBLIQUES AU CENTRE DE BLONAV : Mardi 11 juillet de 14 à 17 heures et le mercredi 12 juillet de 9 à 11 HEURES.

Liste détaillée des lots (pouvant être regroupés ou divisés) contenant la composition des actifs à vendre et le cahier des charges des conditions de vente et d'enlèvement sur demande à l'étude. **ENREGISTREMENT PREALABLE OBLIGATOIRE DES ACQUEREURS PENDANT LES VISITES PUBLIQUES**

AVIS ADMINISTRATIFS
COMMUNE DE BOGEVE
Par arrêté n°2017/26 en date du 26/06/2017, Monsieur le Maire de BOGEVE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°4 du PLU.
Monsieur Jacky DECOOUI a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. **L'enquête publique se déroulera à la mairie de BOGEVE du 17/07/2017 au 18/08/2017.**
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les 31/07/2017 de 15h30 à 18h30 et le 18/08/2017 de 14h à 17h, ou éventuellement sur rendez-vous en cas d'empêchement sur les plages réservées.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur le registre, les jours et heures d'ouverture de la Mairie (lundi de 14h00 à 18h30 - jeudi de 9h00 à 12h00 - vendredi de 14h00 à 17h00 - samedi de 9h00 à 12h00). Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (Mairie de Bogève - 7 Place de la Mairie) ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@bogeve.fr en indiquant dans l'objet : observations enquête publique / modification n°4 du PLU.
Le dossier peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet de la Mairie : www.bogeve.fr
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il sera transmis en mairie.

merci!

annonces légales du Messenger

CCMC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

Commune de SAINT JEAN D'AULPS
Avis d'Approbation
Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2016-61 du 12/09/2016 Mme la Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais a engagé la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de SAINT JEAN D'AULPS afin de rectifier une erreur matérielle, mais aussi de procéder à des adaptations réglementaires. Les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ont été définies par délibération n° 2016-095 du 13/09/2016. La mise à disposition du dossier s'est déroulée du 03/04/2017 au 03/05/2017 inclus. Par délibération n° 2017-082 du 13/06/2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais a approuvé la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de SAINT JEAN D'AULPS.

COMMUNE D'EXCENEVEY
Avis d'enquête publique
Modification du Plan Local d'Urbanisme d'Excenevey

Par arrêté du 29 mars 2017, le Président de la Communauté d'Agglomération de Thonon Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Excenevey.
A cet effet, Madame Audrey Kaliczynski, responsable de service urbanisme, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif par arrêté en date du 14 juin 2017. **L'enquête publique se déroulera en mairie, 81 rue des Ecoles 74140 Excenevey, du lundi 17 juillet 2017 au vendredi 18 août 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.**
Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Excenevey les :
- lundi 17 juillet 2017 de 9h00 à 12h00 ;
- mardi 9 août 2017 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 18 août 2017 de 9h00 à 12h00.
Les rendez-vous seront pris auprès du service urbanisme de la mairie d'Excenevey par téléphone au 04 50 72 81 27.
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie d'Excenevey et mis à la disposition du public, aux fins de consultation et d'observations. Conformément aux dispositions de l'article L123-10 du code de l'environnement, pour permettre la consultation dématérialisée du dossier d'enquête publique, un poste informatique sera mis à la disposition du public, en Mairie.

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la commune : <http://www.excenevey.fr/> à la rubrique Administration/Urbanisme sur le projet de modification du PLU et sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération <http://www.cc-baschablais.com/> à la rubrique Urbanisme.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, mais également être envoyées :
- Par courrier, jusqu'au vendredi 18 août 2017 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Mairie de Excenevey - COMMISSAIRE ENQUETEUR ENQUETE MODIFICATION DU PLU - 81 rue des Ecoles 74140 Excenevey, avec la mention (NE PAS OUVRIRE).
- par voie électronique, jusqu'au vendredi 18 août à 12h00, à l'adresse suivante : urbanisme.excenevey@gmail.com, en indiquant comme objet : "enquête publique PLU"

Les observations émises par courrier seront consultables et accessibles sur les sites Internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération (mise à jour régulière).
Toute information relative à l'enquête publique pourra être demandée en mairie d'Excenevey au service urbanisme et sera disponible sur les sites Internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie. Toutes observations du public seront également consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Excenevey, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Président de Thonon Agglomération, Jean NEURY

CCMC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

Commune de BELLEVaux
Avis d'Approbation
Modification Simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2016-60 du 12/09/2016 Mme la Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais a engagé la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU de BELLEVaux afin de permettre une adaptation réglementaire, mais aussi répondre à une augmentation des demandes en matière de constructions et favoriser ainsi la densification. Les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ont été définies par délibération n° 2016-94 du 13/09/2016. La mise à disposition du dossier s'est déroulée du 03/04/2017 au 03/05/2017 inclus. Par délibération n° 2017-081 du 13/06/2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais a approuvé la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de BELLEVaux.

Le Messenger.fr
votre hebdo au quotidien

